



# World Heritage Research

**Name:** Aziza Nesrine

**Surname:** SIAMER

**Nationality:** Algeria

**Language:** French

**Title:** La prise en compte des attributs immatériels dans le processus de patrimonialisation de l'espace ksourien

**Type:** Master

**Supervisor:** Dr. Youcef CHENNAOUI. Maitre de conférences, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (Alger, Algérie)

**Institution:** École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (Algeria)

**Date of submission:** 06/05/2011

**Thematic Structure :** *Built Heritage*  
*Deserts*  
*Earthen Architecture*  
*Intangible Heritage*

## Abstract

Ce travail présente les réflexions menées dans le cadre d'une étude destinée à lever le voile sur les dysfonctionnements en terme d'approches, de démarches et de cadres d'actions et de régime de protection, qui remettent en cause l'intervention sur les ksour, il présente un aperçu de la situation actuelle du ksar de Zgag El Hadjadj de Laghouat, les approches et les démarches internationales d'intervention sur les ksour, qui créent une confuse idée autour de l'idée de patrimonialiser les ksour.

Le ksar de Laghouat- à l'image des ksour de l'Algérie- est aujourd'hui dans un état préoccupant de dégradation socioculturel, dégradation des demeures et des lieux de rencontres au sens physique, dégradation de son souk, et rénovation d'une partie, sans oublier le défrichage quasi total de ses deux palmeraies, et prolifération de l'urbanisation sur les deux poumon du ksar « ses palmeraies : palmeraie sud, et palmeraie nord », mais également dégradation du cadre de vie et du fonctionnement global. Cette situation de crise engendre une désertification des ksour, et une paupérisation du cœur de la ville de Laghouat, son ksar : prolifération de quartiers informels, et aurification du ksar.

Ces ksour dont les valeurs patrimoniales incontestables et caractères intrinsèques ont subit par la force du temps mais aussi par la force des choses des changements. Ces formes d'établissements humains forment la quasi-totalité du tissu cohérent et constitué de la ville de Laghouat.

Malgré la gravité de la situation de nos ksour, il ya une passivité de la part de tous les acteurs (peu de travaux d'entretien, projets de rénovations non-conformes.). Les rares actions menées par les pouvoirs publics sont ponctuelles, superficielles et réalisées dans l'urgence (à l'occasion d'un événement particulier ou d'une visite officielle). Lorsqu'une demeure présente une dégradation avancée structurelle, la seule action envisagée est la démolition systématique, sans recherche de solutions alternatives de confortement, réhabilitation ou façadisme. L'objectif assigné par la collectivité est la récupération de l'assiette foncière !

Les approches tournées d'avantages vers le bon sens du développement future, que vers la conservation du passé, force est de constater que le règlement législatif à travers des lois, des procédures opérationnelles et un cadre d'action (institutionnel et financier) qui régissent le régime de protection, répond à des politiques nationales de gestion et d'intervention globaux, dans les quels les parts des spécificités locales sont négligés voir ignoré, intentionnellement ou par nécessité.

Notre travail s'articule sur deux volets : un volet théorique dont le quel nous avons exposé quelques expériences de patrimonialisation des ksour en Algérie et à l'étranger, ensuite nous sommes passé à l'exposé du contenu de la législation en Algérie et en France concernant la protection par le régime de classement. dans le deuxième volet, une enquête que nous avons menée durant la présente étude, sur un échantillon de 29,62% de la totalité du ksar de Zgag El Hadjadj, sur les onze îlots (135demeures) que le ksar contient, nous avons enquêté sur sept îlots (40demeures) : cette enquête avait révélé que les habitants du ksar avaient une vision différente, la première conclusion s'oriente vers un déficit de connaissance et de maîtrise des caractères matériels mais surtout immatériels qui façonnent le ksar, et les interventions des décideurs sont sectorielles : la patrimonialisation ou le processus de l'approche patrimoniale chez nombreux décideurs et acteurs locaux semble être anachronique, elle occis entre des positions ponctuels sans prise en compte réelle des attributs immatériels des ksour : le processus décisionnel s'avère irrationnel, discontinue et incohérent, sans oublier la passivité des pouvoirs publics et le décalage des opérations. Si aujourd'hui le patrimoine ksourien est l'objet de sollicitudes énormes, c'est du fait que son cadre bâti constitue encore une part importante de l'établissement humain des vallées présahariennes. En plus, l'appropriation ou la réadaptation de cette forme d'habiter semble se frayer un stigmaté dans la mémoire collective laghouatienne. Dans une société qui a autant connu de continuités que de ruptures (historiques, sociales, culturelles, économiques, architecturales, urbaines), la part de la vérité léguée serait appelée un jour à

témoigner non seulement pour le mémoriel mais également pour l'immémorial, pour le matériel autant que pour l'immatériel.  
A l'image des autres patrimoines architecturaux et urbains, l'architecture ksourienne semble menacée : la main de l'homme conjuguée aux aléas naturels ainsi que les textes de protection peu élaborés, accentuent le péril.

## Table of contents

### CHAPITRE INTRODUCTIF :

1. Un état de la question sur la temporalité du thème du « régime de protection du patrimoine culturel » par le classement:

- a- Origines de la recherche sur le classement du patrimoine culturel
- b- Les objectifs de la recherche sur le classement du patrimoine culturel
- c- Constat et actualité du thème

2. Présentation et organisation de la recherche:

- a- Problématique générale
- b- Problématique spécifique
- c- Hypothèses
- d- Les objectifs à atteindre
- e- A propos du processus de patrimonialisation et son intérêt pour l'étude
- f- Structure du mémoire
- g- Organigramme de la recherche

PREMIERE PARTIE : La problématique de protection de l'espace ksourien :

- I. Le binôme ksar/ palmeraie.
- II. Le binôme ksar/souk.

### Chapitre 1. Le cadre général des ksour

1-1/ Le binôme Ksar/palmeraie

1-1-1/ Les ksours du Tafilalet - province d'Er-Rachidia au Maroc

- a)- Des éléments de définition de l'espace oasien
- b)- L'intérêt des ksours dans le contexte actuel
- c)- La politique de l'Etat marocain face au phénomène de défrichement des ksours du Tafilalet
- d)- La polémique des ksours et le dénouement des politiques mondiales en vue du classement mondial de ses établissements humains exceptionnels

1-1-2/ Adrar- L'oasis rouge

- a)- Les éléments de définition du ksar d'Adrar
- b)- Le dénouement des politiques régionales en vue du ksar d'Adrar et l'urbanisation galopante ....

1-2/ Le binôme ksar/souk (marché

1-2-1/ Sahet L'Fna, Marrakech

- a)- Les éléments de définition de la place Jamaà L'Fna à Marrakech
  - b)- L'histoire de Jamaà El Fna au présent
  - c)- Les politiques mondiales issues du classement mondial de cet établissement humain exceptionnel
- 1-2-2/ Des expériences intelligentes en Algérie- le ksar de Ghardaïa
- a)- Les éléments de définition du ksar de Ghardaïa
  - b)- La catastrophe naturelle et la gestion agitée du terroir de Ghardaïa
  - c)- Le souk de Ghardaïa

Synthèse partielle

### Chapitre 2. Le cadre du ksar de Laghouat.

2-1/ Le corpus historique de l'héritage culturel et naturel du ksar de Laghouat

2-1-1/ La trilogie :Ksar-palmeraie-souk

2-1-2/La relation ksar-palmeraie, et l'histoire des tribus nomades et sédentaires à Laghouat

2-1-3/ La relation souk-palmeraie, et le cycle du palmier dattier

2-1-4/ La relation souk-ksar

2-1-5/ La connexion des facteurs de subsistance du ksar de Laghouat

2-2/ L'héritage ethnologique de Laghouat

2-2-1/ La première phase historique (1700-1852

2-2-2/ L'étymologie des deux tribus « Ahlef » et « Ouled serghin

2-2-3/ La ville de Laghouat avant l'occupation coloniale  
2-2-4/ Laghouat sous domination française  
2-2-5/ Les cinquante premières années de commandement et l'évolution de la notion d'ethnie (1852-1902)  
2-2-6/ Laghouat pendant l'insurrection  
Synthèse partielle  
a)- La procédure de classement  
b)- La procédure d'appel au classement  
3-1-3/ Les dispositions relatives aux archives privées et l'arsenal juridique français de la procédure de classement de l'archivage  
Chapitre 2. Le corpus théorique sur le classement du patrimoine culturel dans le contexte algérien : Méthodes/démarches/ procédures :  
4-1/ La procédure de classement du patrimoine culturel en Algérie  
4-2/ Les vraies prémices des aspects immatériels par les praticiens et détenteurs du patrimoine culturel  
4-3/ L'intérêt de la nation pour le patrimoine immatériel  
4-4/ Le caractère immatériel dans le classement du patrimoine culturel matériel  
4-5/ La gestion de la prise en charge du patrimoine culturel  
4-6/ Les désagréments du classement et les devoirs des propriétaires de biens classés  
4-7/ Les prérogatives du classement et les droits des prioritaires des biens classés  
Conclusion partielle des chapitres 1 et 2  
TROISIEME PARTIE : Application au cas d'étude : la grille d'évaluation du classement pour le ksar de Laghouat  
I. Le classement Ksar/ palmeraie  
II. Le classement Ksar/souk  
Chapitre 1. Exposition des résultats de la partie empirique-le ksar de Laghouat- Le quartier Zgag El Hadjadj.  
5-1/ Les éléments spécifiques du patrimoine architectural du ksar de Laghouat Architecture/ organisation spatiale/Harmonie  
5-2/ La présentation du travail de terrain  
5-2-1/ L'élaboration de l'instrument d'enquête  
5-2-2/ L'échantillonnage  
5-2-3/ Les sources des données  
5-2-4/ Le déroulement de l'enquête  
5-2-5/ Les résultats de l'enquête  
5-2-6/ Les éléments du diagnostic et d'interprétations des données du dépouillement de l'enquête  
-5-3/ Synthèse de l'étude de terrain  
Synthèse partielle  
Chapitre 2. Le réajustement du contenu des critères d'évaluation du ksar au vu de sa protection par un régime de classement.  
  
6-1/ L'épistémologie du courant perceptif de l'acte de « classer » un bien patrimonial  
6-2/ La sensibilisation à l'importance du critère immatériel au cas du ksar  
6-3/ Les critères immatériels sélectionnés pour le classement national du ksar de Laghouat  
6-4/ Les grandes écoles de pensées sur l'héritage culturel qui ont influencé le choix de critères matériels pour le classement du patrimoine culturel  
6-5/ Les critères immatériels et matériels de classement du ksar de Laghouat  
6-6/ Schéma de perception des critères de classement pour le ksar de Laghouat  
Synthèse partielle

CONCLUSION GENERALE :

Conclusion générale

Aspirations et perspectives  
Les limites de la recherche  
Les limites du travail de terrain

BIBLIOGRAPHIE :

Bibliographie

Webographie

Tables des acronymes

Tables des figures

Table des tableaux

Table des Annexes

Annexe-1... Fiche enquête de terrain –le ksar

Annexe-2 Fiche enquête de terrain - les locaux artisanaux

Annexe-3 Dépouillement de l'enquête et résultats

Annexe-4 Guides concernant l'outil de l'investigation pour l'enquête

Annexe-5 Restitution du plan du quartier de Zgag El Hadjadj de 1886

Annexe-6 carte des îlots prioritaires et les l'échantillon des maisons étudiées.